

# **Les 19 et 20 décembre : mobilisons-nous pour défendre le service public de la culture !**

Le service public du spectacle vivant, comme de l'audiovisuel public, ne peuvent assurer leurs missions sans les financements publics nécessaires.

Aujourd'hui c'est tout l'écosystème sur lequel repose l'intérêt général qui est menacé.

La culture est un puissant levier de développement et de cohésion pour les territoires et leurs habitants. Le spectacle vivant propose des moments rares et précieux : nous faisons vivre des émotions à des populations de classes sociales différentes, d'opinions politiques variées, de tous genres, en situation de handicap ou non, de tous âges...

Nous sommes un service public d'une densité incroyable : nous proposons des spectacles dans les villes, dans les campagnes, dans des salles dédiées, dans des gymnases, sous des chapiteaux, dans l'espace public... Nous nous adressons à toutes et tous, sans aucune forme d'exclusion. Nous proposons des actions de médiation et nous sommes les opérateurs de l'éducation artistique et culturelle.

Nous ne sommes pas délocalisables et reposons sur l'humain !

Depuis l'annonce, en février, par Bruno Le Maire de coupes budgétaires sans précédent dans le budget de la culture – mais également pour d'autres politiques publiques essentielles comme l'éducation nationale, la recherche, la transition

écologique-, nous sommes mobilisé.e.s en intersyndicale.

Si la récente motion de censure a marqué un temps d'arrêt, renversant le gouvernement Barnier qui souhaitait redresser les comptes publics en taillant dans les budgets des services publics d'avenir et imposer des économies sans précédents aux collectivités territoriales, les dangers pour nos professions ne sont pas pour autant écartés.

Les collectivités territoriales assurent une part significative du financement des missions de service public, chacune à leur échelle. Sans leurs financements, c'est le maillage social et culturel de proximité qui s'effondre, un pan entier de notre modèle de société.

Dans les Pays de la Loire, comme dans de nombreux territoires, les collectivités territoriales anticipent une politique d'austérité et coupent les budgets alloués notamment aux politiques culturelles.

Avec une absence totale de concertation, au mépris des engagements antérieurs et de la continuité du service public, Madame Christelle Morançais a décidé de faire porter une grande

partie des 100 millions d'économie qu'elle souhaite engager en Région aux secteurs culturels, à l'insertion des jeunes, à la solidarité, à la transition écologique, à l'égalité femmes-hommes et au sport.

Cela se traduit par une baisse de plus de 70 % des subventions dédiées à la Culture.

Sur l'ensemble du territoire, les coupes annoncées vont avoir des conséquences sociales dramatiques sur de nombreuses structures culturelles en laissant des milliers de professionnel.les dans une situation de grande précarité.

L'année 2025 s'annonce catastrophique. Lieux, festivals, compagnies et emplois salariés sont menacés de disparition.

Nous ne laisserons pas les Pays de la Loire devenir un

laboratoire du démantèlement de notre écosystème.

**Nous appelons à la mobilisation le 19 et 20 décembre prochain à 8h devant l'hôtel de région de Nantes.**

**Face aux restrictions budgétaires des collectivités territoriales, d'autres mobilisations ont lieu partout en France et nous vous invitons à les rejoindre (Besançon, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lons-le-Saunier, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Orléans, Paris ou encore Rouen).**

Les alternatives à ces politiques de destruction massive existent. Nous, partenaires sociaux, demandons à être entendus.

**Mobilisons-nous pour défendre et renforcer le service public de la Culture !**

*Le 18 décembre 2024*

**LES SIGNATAIRES :**

**Fédération Nationale des Syndicats du Spectacle, du Cinéma, de l'Audiovisuel et de l'Action Culturelle CGT – CGT Spectacle**

**FNAR – Fédération nationale des Arts de la rue**

**SN3M-FO – Syndicat National des Musiciens et du Monde de la Musique**

**LES FORCES MUSICALES – Syndicat professionnel des Opéras, Orchestres et Festivals lyriques –**

**PROFEDIM – Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique**

**SCC – Syndicat des Cirques et Compagnies de Création**

**SFA CGT – Syndicat Français des Artistes-interprètes**

**SNAM CGT – Union Nationale des Syndicats d'Artistes Musiciens (Enseignants et Interprètes) de France CGT**

**SNLA – FO – Syndicat National Libre des Artistes Force Ouvrière**

**SNMS CGT – Syndicat National des Metteuses et Metteurs en Scène**

**SNSP – Syndicat National des Scènes publiques**

**SMA** – Syndicat des Musiques Actuelles

**SUD Culture** – Syndicat « Solidaires, Unitaires et Démocratiques » de la Culture

**SYNAVI** – Syndicat National des Arts Vivants

**SYNDEAC** – Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles

**SYNPTAC CGT** – Syndicat National des Professionnel·le·s du Théâtre et des Activités Culturelles

